

en action

L'ÉVÈNEMENT

Les élections présidentielles

Le social au cœur du débat



Philippe Schuller/Edittingserver.com

Les 22 avril et 6 mai, plus de quarante millions de citoyens et de citoyennes sont appelés à élire le président de la République française.

D'après les politologues et autres instituts de sondages, la campagne pour l'élection présidentielle passionnerait les électeurs. Le premier tour n'est pas joué et l'incertitude sur le nom des deux finalistes crée un suspens accru par l'indécision du tiers du corps électoral. La CFDT, depuis plus de vingt ans, n'appelle pas ses adhérents à voter pour tel ou tel candidat. C'est en toute autonomie qu'elle a interpellé ceux et celles qui se présentent à la magistrature suprême sous la forme d'une adresse aux candidats des partis de gouvernement, excluant les extrêmes. Cette adresse leur a été envoyée courant février. Il s'agit, pour la CFDT, de recueillir les propositions des prétendants à la présidence de la République sur nos grandes revendications, d'affirmer nos principes et de développer nos propositions. François Chérèque, à la tête d'une délégation, a rencontré les candidats suivants : Dominique Voynet (Les Verts) en février, Ségolène Royal (PS) et François Bayrou (UDF) début mars, Nicolas Sarkozy (UMP) et Marie-George Buffet (Gauche populaire antilibérale) fin mars. L'objectif est de restituer les éléments du programme social des candidats. En tout état de cause, la CFDT appelle chacun et chacune à participer à ce scrutin, à exprimer son choix en citoyen responsable.

Dominique Voynet (les Verts)

Sur l'emploi, le travail et la question du pouvoir d'achat, Dominique Voynet, rencontrée le 22 février, développe une approche qualitative, ce qui la conduit à pondérer le jugement positif que la CFDT porte aux pôles de compétitivité qui doivent se conjuguer avec une politique de développement local et d'aménagement équilibré des territoires.

Pour la candidate des Verts, l'économie solidaire constitue une articulation centrale de sa politique. Pour elle, il est nécessaire de repréciser le champ des services publics : eau, soutien scolaire, dépendance, petite enfance. Les réseaux éco-solidaires s'investiraient dans ces nouveaux services publics. Ils constitueraient un gisement d'emplois très important qu'elle évalue à 1 400 000.

Concernant les services à la personne, elle critique la position de la gauche qui consiste à favoriser des services de gré à gré, préférant développer le tissu associatif qui permet aux salariés de bénéficier d'un seul employeur et de droit à la formation.

Dominique Voynet partage la conception de la CFDT sur la sécurisation des parcours professionnels. Elle se prononce pour un revenu de solidarité active et veut promouvoir



Jean-Claude Moschetti/réa

D. Voynet visite l'estuaire de la Loire avec des militants pour l'environnement.

voir une expérimentation d'un contrat d'activité pour les seniors qui s'engageraient dans un emploi associatif et diminueraient leurs activités dans leur entreprise. Par ailleurs, le CNE serait abrogé. En revanche, le programme de Dominique Voynet fait l'impasse sur la question des retraites.

A propos du temps de travail, elle a affirmé sa volonté de généraliser les 35 heures aux PME avec, par exemple, une possibilité de développer des coopératives d'employeurs. Les Verts, sur l'exclusion et la précarité, proposent une augmentation sur cinq ans de 50 % des minima sociaux, la pénalisation du temps partiel (un mi-temps serait rémunéré 66 % du Smic), l'allègement

des charges pour l'entreprise conditionné à une augmentation de salaire d'un bénéficiaire du Smic.

Sur le dialogue social et la démocratie sociale, Dominique Voynet a été évasive. Elle reconnaît l'importance des organisations syndicales, mais souhaite que les ONG soient une instance de dialogue sociétal.

Concernant l'Europe, les Verts se déclarent favorables à une augmentation importante du budget de l'Union et souhaitent que la Charte des droits fondamentaux devienne contraignante en tant que socle d'un modèle social européen sans que cela n'impose une harmonisation sociale.

Enfin, au plan institutionnel, Dominique Voynet, sénatrice de Seine-Saint-Denis, se prononce pour la suppression des départements et une réforme fondamentale du Sénat qui pourrait devenir une Chambre des régions.

« La charte des droits fondamentaux doit devenir contraignante »

Ségolène Royal (parti socialiste)

La candidate socialiste a remis le 9 mars un document en réponse aux questions posées dans l'adresse qui lui avait été transmise. Nous résumons ici les propositions qui concernent le social dans son « pacte présidentiel ». Ségolène Royal affirme son accord sur la sécurisation des parcours professionnels. Elle veut faire « du contrat à durée indéterminée la règle et lutter contre la précarité du travail » en supprimant, notamment, le CNE, « *moduler les aides aux entreprises et les exonérations de cotisations sociales en fonction de la nature des contrats de travail et la qualité de la gestion de l'emploi* ».

En lien avec les partenaires sociaux, le PS veut mettre en place une « *sécurité sociale professionnelle* ». Chaque personne privée d'emploi se verrait proposer par les pouvoirs publics un contrat de droits et de devoirs d'une durée d'un an comportant une rémunération égale à 90 % du dernier salaire perçu, une formation qualifiante et une aide personnalisée à la recherche d'emploi.

Les aides aux entreprises seront conditionnées à l'engagement de ne pas licencier pour éviter les « *licenciements boursiers* » et les délocalisations. Pour favoriser l'entrée des jeunes dans la vie active, le programme de Ségolène Royal prévoit d'étendre les emplois tremplins pour atteindre 500 000 et la création d'un prêt à taux zéro de 10 000 € pour aider chaque jeune à construire un premier projet professionnel. La candidate du PS propose de redéployer les 63 milliards d'ai-

des aux entreprises sur trois axes : innovation et recherche, formation professionnelle et aide à l'exportation.

Sur le plan salarial, Ségolène Royal convoquera une Conférence nationale des revenus

« tions syndicales comme des organisations d'employeurs ». Un vote « ouvert » refondera la représentativité syndicale avec l'instauration de l'accord majoritaire. Elle affirme que « *la rénovation du dialogue*

niveau central. Cette affirmation de l'autonomie des partenaires sociaux semble, d'un certain point de vue, contredite par l'annonce faite par la candidate de revenir au statut des intermittents du spectacle malgré les accords intervenus dans le cadre de l'Unedic.

Sur les retraites, Ségolène Royal assure vouloir les garantir par la négociation mais en définissant le cadre : fixation d'un minimum garanti approchant le Smic, revalorisation des petites retraites, prise en compte de la pénibilité, augmentation de l'emploi des seniors, mode de financement des régimes spéciaux et remise à niveau du fonds de réserve des retraites. Elle ne dit pas

comment elle financera tout cela ni comment les partenaires sociaux et l'Etat seront saisis en 2008 de cette question. Dans son document, Ségolène Royal décrit longuement son programme pour la construction de logements et l'accessibilité de ceux-ci à tous. Elle conclut sa réponse sur l'Europe et approuve l'attachement de la CFDT à la création d'un véritable espace social européen.



Les débats participatifs ont été au cœur de la campagne de S. Royal.

où Etat et partenaires sociaux débattront de l'évolution du Smic et de la revalorisation des petites retraites.

A propos de la démocratie sociale, Ségolène Royal veut « *sortir le pays de l'archaïsme des relations du travail* ». La condition de la réussite du « pacte social » qu'elle appelle de ses vœux passe par « *la réforme des critères de la représentativité des organisa-*

social passe par un rééquilibrage de la loi et du contrat ». Sur ces dossiers : relèvement des minima de branche, travail précaire avec le temps partiel subi, extension des 35 heures, « *ce n'est qu'en cas de blocage que le recours à la loi sera nécessaire* ». Même démarche pour les trois fonctions publiques où l'accord en matière salarial doit être privilégié à la décision au

François Bayrou (UDF)

L'entretien que le candidat de l'UDF a accordé à la CFDT le 12 mars a surtout porté sur les questions de méthodes. François Bayrou se refuse à « *ouvrir la boîte à promesses* » compte tenu des difficultés financières de la France. Il considère que cha-

cune des dépenses ou des réformes doit correspondre à une économie pour ne pas alourdir le poids de la dette.

En matière d'emploi, il a déclaré : « *Les 35 heures, comme elles ont été imposées à la société française, presque*

« Face aux réformes, il faut faire preuve de pédagogie »

par hasard comme chacun sait, pour moi, elles ne sont pas seulement une erreur, elles sont une faute dont toute la société a payé le prix en perte de capacité, en pouvoir d'achat, en dépenses publiques. » Il propose d'assouplir le système en augmentant la prime pour heure supplémentaire par le passage à 35 % pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Le coût de cette prime serait neutralisé en le défalquant des charges sociales.



Medhi Fedouach/Image Forum

F. Bayrou à la rencontre des jeunes en Seine-Saint-Denis.

La mesure phare du programme de François Bayrou consiste à dispenser de toutes charges deux emplois dans les TPE/PME. Une sorte de « Small business Act » à la française. Pour les jeunes, il envisage la création d'un contrat formation emploi qui irait de pair avec une refonte de la for-

mation professionnelle. Tous les salariés bénéficieraient d'un compte épargne formation jusqu'à douze mois de temps disponible pour la réalisation d'un projet personnel sans perte de salaire. En ce qui concerne le dialogue social, François Bay-

rou, qui est d'accord avec la CFDT sur la réforme de la représentativité, veut redonner de la légitimité aux acteurs politiques et syndicaux. Il veut mettre en place une société « de partenariats réels ».

Pour le candidat de l'UDF, il

s'agit de faire preuve de pédagogie dans les réformes nécessaires. Après la négociation, l'explication, le vote au Parlement, « au bout du compte ce sont les Français qui décident par référendum ». François Bayrou considère que cette méthode a pour fonction stratégique « la conscientisation démocratique » et la levée des préventions contre la réforme.

Concernant l'Europe, fidèle à la tradition de son mouvement poli-

tique, François Bayrou est sans doute l'un des plus grands partisans de l'Europe. A l'heure où celle-ci est en crise, il souhaite « réconcilier les Français avec l'Europe » sans en dire beaucoup plus, sinon qu'il envisage de « faire évoluer l'Europe par son centre ».

Marie-George Buffet (gauche populaire antilibérale)

La secrétaire nationale du parti communiste, en congés pendant le temps de la campagne, a rencontré François Chéreau le 22 mars.

Marie-George Buffet a d'abord regretté les attaques de la droite sur le droit syndical. Abordant la question du dialogue social, elle a rappelé que la période de concertation est nécessaire pour parvenir à une bonne loi. Dans ce contexte, la représentativité des syndicats doit être fondée sur les résultats d'élections, ce qui va de pair avec l'accord majoritaire. Elle admet, par ailleurs, que la négociation ne doit pas aboutir



Robert Kluba/Editingserver.com

M.G. Buffet a rassemblé ses partisans le 23 janvier au Zénith de Paris.

tir obligatoirement à l'élaboration d'une loi. Elle souhaite également l'élargissement des droits des élus au sein des comités d'entreprise.

En matière salariale, Marie-George Buffet a souligné le rôle essentiel de l'Etat-employeur notamment sur la question de l'égalité homme-femme. Elle revendique le Smic à 1 500 € dès juin 2007, mais elle reconnaît que cette mesure, sans politique salariale globale, pourrait tirer les salaires vers le bas. C'est la raison pour laquelle, elle souhaite que les aides aux entreprises soient contrôlées par une commission nationale et des com-

Les aides aux entreprises doivent être accordées en fonction de leur politique sociale

missions régionales avec la participation des syndicats. Conjointement, elle se prononce pour la création d'un pôle financier public qui permettrait de favoriser le crédit aux entreprises avec un système de bonus-malus en fonction des conditions sociales de l'entreprise. Il s'agit de réduire le recours à l'intérim et aux emplois précaires et d'assurer la sécurisation des parcours professionnels par l'alternance emploi-formation.

Par ailleurs, les pôles de compétitivité doivent intégrer la recherche fondamentale, afin de ne pas orienter les capacités d'innovation uniquement en fonction des besoins immédiats des entreprises. La candidate dénonce la perte de pouvoir d'achat des retraités et se déclare favorable à une réforme sur une nouvelle base de financement adossée à une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

En matière européenne, Marie-George Buffet souhaite qu'on procède à une évaluation, notamment du rôle de la Banque centrale. Enfin, l'énergie, « *bien commun de l'humanité* », doit être renationalisée. La condition, selon elle, pour préserver un environnement de qualité, qui allie les droits collectifs et individuels.

Dominique Faget/Imageforum



Bain de foule pour N. Sarkozy en meeting à Charleville-Mézière le 16 mars.

François Chérèque a rencontré Nicolas Sarkozy le 22 mars. D'emblée, le candidat de l'UMP a axé l'entretien sur sa méthode. S'il était élu, ses premiers rendez-vous seraient consacrés en priorité aux questions sociales et européennes : consultation des syndicats au mois de juin, fixation des contenus et des objectifs au mois de juillet. Il élaborerait un agenda sur 2007-2008 qui contiendrait des négociations sur les conditions de travail, la représentativité des syndicats, l'égalité homme/femme, la flexi-sécurité, le contrat de travail, le service minimum ou encore la fusion ANPE-Unedic. Nicolas Sarkozy a fait état de la crise de la démocratie politique et sociale et se préoccupe des moyens de sortir de cette crise. Conformément à ses engagements de campagne,

Nicolas Sarkozy (UMP)

allègements de charge aux entreprises mais de les conditionner à une démarche sociale. Par ailleurs, il s'est positionné comme « *le candidat du nouveau rapport au travail* ». Il a proposé une grande négociation sur les conditions de travail dont la finalité serait d'alléger le « *mal vivre des salariés* ».

Nicolas Sarkozy a également proposé de réfléchir sur un nouvel indice des prix, de réformer le système des « *golden parachutes* » et des stock-options et a suggéré de les

intégrer, éventuellement, dans le financement des retraites. Dans le même esprit, il pourrait revoir la question du blocage de la participation salariale.

Sur le dossier européen, il refuse un nouveau référendum. Il affirme que cela reviendrait à tuer l'Europe. Il envisage de soumettre l'engagement européen de la France à une ratification parlementaire dès le mois de juillet puis de convoquer un conseil européen extraordinaire pour débloquer la situation actuelle.

Interrogé sur les 35 heures, le candidat a réaffirmé la position qu'il développe dans son programme.

« Je sais où je veux arriver, je peux négocier le chemin pour y arriver »